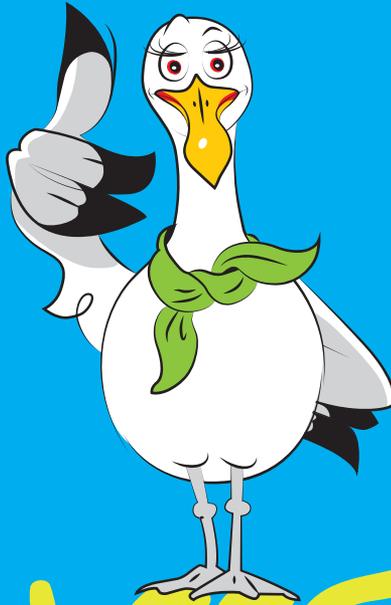


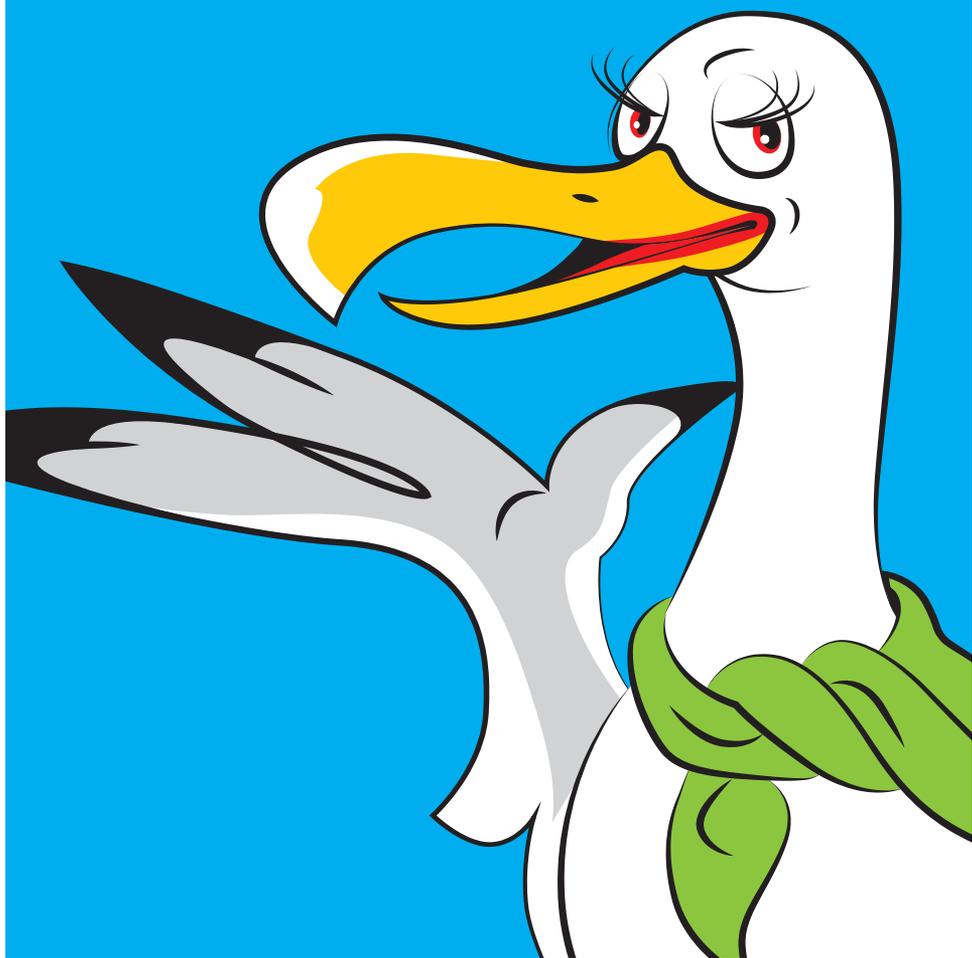
À CONSERVER



# LE BON GESTE LE BON BAC

GUIDE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**À Sherbrooke,**  
*nous récupérons collectivement  
plus de 50 % des matières  
résiduelles. Merci pour vos bons  
gestes environnementaux!*



# GUIDE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Vous le savez, l'enfouissement des déchets est néfaste pour l'environnement. À Sherbrooke, nous avons modifié nos habitudes, si bien qu'aujourd'hui plus de 50 % des matières résiduelles de la population sherbrookoise sont compostées ou recyclées.

C'est du beau travail, et... nous pouvons réduire encore plus la quantité de déchets que nous enfouissons. Le tri des matières résiduelles est un geste simple à poser au quotidien qui améliore nettement l'environnement.

Ce guide est l'outil idéal pour poursuivre votre bon travail et pour éviter d'enfouir inutilement certaines matières résiduelles. Conservez-le... Et consultez-le!

<b>MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC BRUN</b>	<b>4</b>
<b>MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC VERT</b>	<b>8</b>
<b>MATIÈRES ACCEPTÉES AUX ÉCOCENTRES</b>	<b>10</b>
<b>MATIÈRES À DÉPOSER DANS LE BAC NOIR</b>	<b>12</b>
<b>COLLECTES SPÉCIALES</b>	<b>14</b>
<b>MATIÈRES SPÉCIFIQUES</b>	<b>16</b>
<b>VOS BACS</b>	<b>17</b>
<b>INFOS</b>	<b>18</b>

# BAC

## DE MATIÈRES COMPOSTABLES

### BAC BRUN

Trier, c'est facile!

Pour obtenir un compost de bonne qualité, il est nécessaire de respecter certaines règles. Seules les matières inscrites à la page suivante peuvent être mises dans le bac brun. Toutes les autres matières représentent des contaminants qui nuisent au processus de compostage.

Nous comptons sur votre collaboration!

Attention, si la liste des matières acceptées n'est pas respectée, la Ville se réserve le droit de ne pas vider votre bac brun.



# MATIÈRES ACCEPTÉES

## RÉSIDUS DE CUISINE

Tous les résidus alimentaires comprenant les aliments frais, congelés, séchés, crus, cuits et préparés. Utilisez un sac compostable ou de papier ou du papier journal pour prévenir les odeurs et la prolifération de mouches.

- Aliments périmés (sans emballage);
- Café moulu et filtres, sachets de thé;
- Épis de maïs;
- Friandises et desserts (sauf la gomme à mâcher);
- Fruits et légumes;
- Matières grasses;
- Œufs et leurs coquilles;
- Pâtes alimentaires, pain et céréales;
- Produits laitiers;
- Restes de repas;
- Viande, volaille, poisson et fruits de mer comprenant les os, la peau, les graisses et les entrailles.

## RÉSIDUS DE JARDIN

- Branches et petites racines non attachées (d'une longueur maximale de 60 cm et d'un diamètre maximal de 1 cm);
- Bran de scie, copeaux, écorces;
- Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (feuilles mortes, aiguilles de conifères, retailles de haie, mauvaises herbes, etc.);
- Herbe coupée et chaume.

## DIVERS

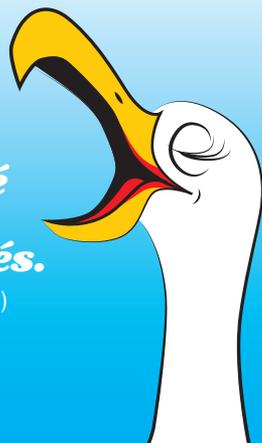
- Papier et carton souillés avec des aliments, essuie-tout, papiers essuie-mains, serviettes de table, boîtes de livraison de repas, etc.;
- Plantes d'intérieur incluant le terreau d'empotage;
- Sacs compostables, si certifiés BNQ;
- Vaisselle compostable (en fécule de maïs par exemple).

## Nouveau

- Cendres froides (éteintes depuis au moins sept jours);
- Cheveux, poils d'animaux et plumes;
- Litières et excréments d'animaux domestiques.

**Attention!**  
**Tous les produits ayant été en contact direct avec des fluides corporels sont refusés.**

(couches, mouchoirs souillés, pansements, serviettes sanitaires, etc.)



# TRUCS ET ASTUCES

### Emploi d'un petit bac de cuisine

Vous réduirez vos allées et venues vers le bac brun. Quelques feuilles de papier journal dans le fond du petit bac peuvent en faciliter le nettoyage et prévenir les odeurs.

### Emploi de carton ou de papier journal

Pour réduire la fréquence de nettoyage ainsi que les odeurs et pour éviter que les matières ne collent aux parois de votre bac brun à cause du gel en hiver, déposez un morceau de carton plat au fond du bac. Alternez les couches de matières humides et sèches en déposant une feuille de papier journal chaque fois que des matières sont mises dans le bac.

### Emploi de sacs compostables ou en papier

L'utilisation de sacs compostables ou en papier dans votre petit bac de cuisine et dans votre bac brun facilitera vos manipulations. Le format des sacs pour résidus de jardin est idéal pour être déposé dans votre bac brun.

### Collecte des matières compostables

Sortez votre bac toutes les semaines. Peu importe la quantité amassée. Organisez-vous avec un voisin lors de votre absence.

### Liquides non souhaités

Évitez de mettre des liquides, tels que du lait, du jus, de la soupe, etc.

---

**SI VOUS UTILISEZ DES SACS COMPOSTABLES**, assurez-vous qu'il s'agit de sacs certifiés par le Bureau de normalisation du Québec. Pour connaître les marques acceptées et leurs points de vente, consultez le [sherbrooke.ca/compostage](http://sherbrooke.ca/compostage) ou encore le site Web du Bureau de normalisation du Québec : [www.bnq.qc.ca](http://www.bnq.qc.ca).

## DÉSAGRÉMENTS ET BESTIOLES

### Pour éviter les mauvaises odeurs

Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans le bac brun et dans le petit bac de cuisine. Congelez les viandes et sortez-les le jour de la collecte. Pratiquez l'herbicyclage! Vous tenez à mettre votre herbe coupée dans le bac? Laissez-la sécher avant.

### Pour éviter la présence de mouches à fruits et de vers blancs

Enveloppez les restes de table, principalement la viande, le poisson, les fruits et les épis de maïs dans du papier journal ou dans un sac bien attaché (sac compostable ou de papier brun).

### Pour éliminer les vers blancs

Aspergez-les de sel ou de vinaigre.

### Pour éloigner les animaux

Appliquez un peu d'onguent contre la toux (ex. : *Vicks VapoRub*) autour des trous d'aération du bac.

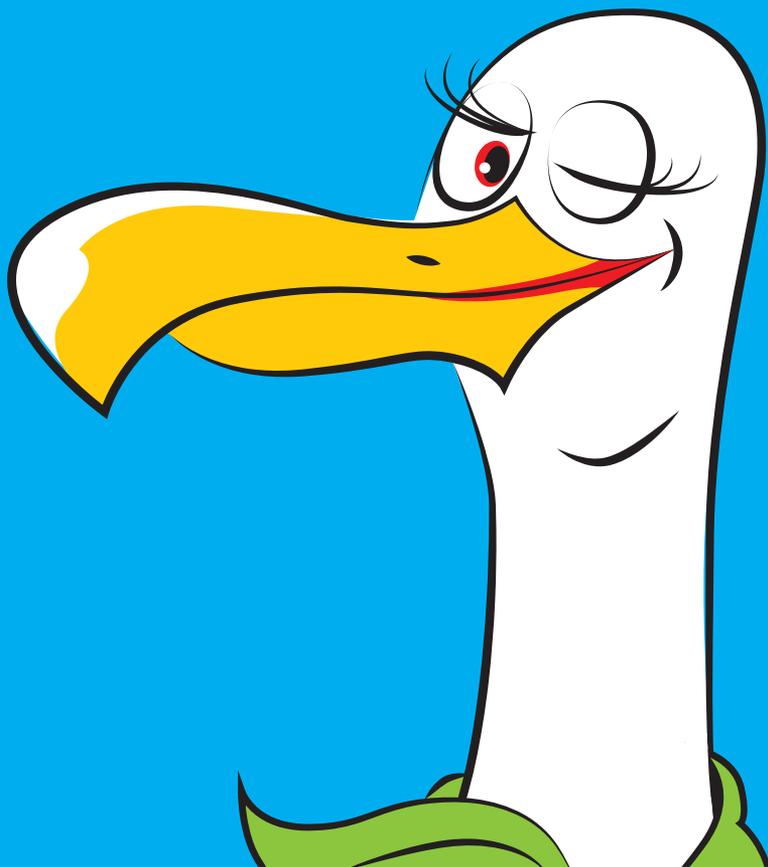
### Pour nettoyer votre bac

Lorsque le bac est vidé, rincez-le avec un sceau d'eau et du détergent doux ou du vinaigre blanc. Un nettoyage n'est pas nécessaire si sacs, cartons et papiers journaux sont utilisés judicieusement.

# *Pratiquez l'herbicyclage*

*Laissez l'herbe coupée au sol!  
C'est un excellent engrais naturel.*

*Vous tenez à mettre votre herbe coupée  
dans le bac? Laissez-la sécher avant.*



# BAC

## DE MATIÈRES RECYCLABLES

### BAC VERT OU BLEU\*

\* Dans l'arrondissement de Fleurimont, plusieurs bacs pour les matières recyclables sont bleus.

La récupération des matières recyclables est depuis longtemps intégrée à nos habitudes quotidiennes et c'est une excellente chose. Mais soyez attentifs! Certains articles que vous ne recyclez pas sont peut-être aujourd'hui acceptés dans le bac vert, alors que l'inverse peut aussi être vrai. Question de mieux récupérer, consultez la liste à la page suivante, vous pourriez être surpris!

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

Laissez vos matières recyclables libres dans le bac, sauf les sacs de plastique et le papier déchiqueté qui doivent être ensachés.

Rincez les contenants de métal, de plastique rigide et de verre.

Ne placez pas vos matières excédentaires par terre, à côté du bac, car elles ne seront pas ramassées.

Gagnez de l'espace dans votre bac en écrasant les contenants.

Apportez les matières recyclables de 2 kg et plus à l'un des deux écocentres, car elles sont refusées dans le bac pour les matières recyclables.

# MATIÈRES ACCEPTÉES

## PAPIER ET CARTON NON SOUILLÉS

- Cartons à jus à intérieur d'aluminium (*Tetra Pak*);
- Cartons de lait et de jus;
- Journaux, feuillets publicitaires et magazines;
- Papier à lettres, enveloppes, livres;
- Papier déchiqueté,... regroupé dans un sac transparent;
- Papier et sacs bruns.

**Utilisez le bac brun pour le papier et le carton souillés!**

## MÉTAL

- Boîtes de conserve et cannettes d'aluminium;
- Couvercles de métal;
- Papier et assiettes d'aluminium propres.

## PLASTIQUE RIGIDE

- Jouets de plastique sans aucune pièce de métal;
- Tous les articles de plastique portant le logo avec les chiffres 1 à 7  (sauf le styromousse).

## PLASTIQUE SOUPLE

- Emballages et pellicules de plastique propres,... ensachés;
- Sacs d'épicerie, de magasinage, de lait, de pain,... ensachés.



## VERRE

- Pots, flacons, bouteilles avec ou sans étiquettes.
- Récupérez le couvercle séparément.**

Notez qu'une liste détaillée des matières acceptées et refusées dans le bac pour les matières recyclables est disponible au [sherbrooke.ca/recyclage](http://sherbrooke.ca/recyclage), sous l'onglet Documentation.



# Attention!

*Le papier déchiqueté doit être regroupé dans un sac en plastique transparent et noué.*

*Le Publi-Sac doit être vidé de ses feuillets publicitaires.*

# ÉCOCENTRES

Les écocentres vous permettent de vous départir écologiquement d'objets que vous ne pouvez pas déposer dans vos bacs. **Les visites sont gratuites et illimitées.** Profitez-en!

## Écocentre Michel-Ledoux

1000, rue Léon-Trépanier  
(accès par le boulevard Lavigerie)  
819 822-6010



## Écocentre Rose-Cohen

365, rue Pépin  
(accès par le boulevard de Portland)  
819 822-6033



**Citoyens**

Gratuit et illimité

**Entrepreneurs  
et commerces**

Tarification variable selon le type  
de matières et la quantité apportée

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le service est réservé aux citoyens de Sherbrooke.  
Une preuve de résidence est exigée.

Les préposés ne sont pas tenus d'aider les citoyens  
au déchargement de leurs matières.

Les matières des entrepreneurs et des commerces  
sont acceptées du lundi au vendredi seulement.

La limite acceptée par visite est de 1,8 m<sup>3</sup> ou l'équivalent d'une  
remorque de 1,2 m sur 2,4 m sur 0,6 m (4 pi sur 8 pi sur 2 pi).

# MATIÈRES ACCEPTÉES

## RDD (RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX)

Peintures, solvants, piles, aérosols, huiles usées, propane, batteries de véhicules, décapants, ampoules, pesticides, etc.

**Les résidus dangereux d'origine commerciale ou industrielle sont refusés.**

## RÉSIDUS DE JARDIN

Bois, bûches et branches, sapins de Noël, gazon, feuilles mortes, gravier de rue, pierres, roches, terre et tourbe en grande quantité.

**Le gazon est accepté trois fois par année seulement. Ensuite, il est refusé.**

## CONSTRUCTION/RÉNOVATION

Bois naturel, traité ou peint, fenêtres, portes, gypse, évier en porcelaine, toilettes, vitres, miroirs, céramique, bardeaux.

## MÉTAL

Fer, aluminium, contenants de peinture vides, fils électriques, cordes à linge, cintres, broches.

**Les pièces de métal, de fer et les matériaux de construction doivent avoir une dimension maximale de 1,2 m sur 2,4 m (4 pi sur 8 pi).**

## MATÉRIAUX GRANULAIRES

Roc, béton, brique, asphalte, terre non contaminée.

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Ordinateurs (moniteurs, tours, claviers et souris), numériseurs (*scanners*), imprimantes et cartouches, photocopieurs, télécopieurs, téléviseurs, radios, lecteurs (VHS, CD, DVD), téléphones, cellulaires, appareils photos, CD, DVD et leurs boîtiers.

## PNEUS D'AUTOMOBILES ET DE VÉLOS SANS JANTES

## OBJETS RÉUTILISABLES

Appareils électriques, électroménagers, meubles entièrement en bois, textiles, vélos, vaisselle, livres, jouets, articles de sport, poussettes pour enfants, lunettes usagées, etc.

**Ces objets sont redistribués à des organismes de charité.**

## RÉCUPÉRATION SÉCURITAIRE DES PILES USAGÉES

Protégez le pôle positif des piles usagées, soit en couvrant le pôle à l'aide de ruban isolant (comme le ruban électrique). Cela évite les risques d'explosion.

En plus des écocentres, il existe un réseau de pharmacies participantes, de bibliothèques, de bureaux d'arrondissement et de grandes institutions qui ont des points de dépôt pour les piles. La liste complète est accessible sur le site Web de la Ville au [sherbrooke.ca/collectesspeciales](http://sherbrooke.ca/collectesspeciales).

PROTÉGEONS  
LE PÔLE DE  
LA PILE!



# BAC DE DÉCHETS

## BAC NOIR

### **Votre bac noir est votre dernier recours.**

Vous devez vous assurer que les articles déposés dans le bac noir ne peuvent être déposés ni dans le bac brun, ni dans le bac vert, ni aux écocentres ou chez d'autres organismes de récupération.



# MATIÈRES À DÉPOSER DANS LE BAC NOIR

- Boîtes de carton pour aliments et repas congelés;
- Bouchons de liège;
- Cartons de crème glacée;
- Charpie de sècheuse et produits assouplissants;
- Cire;
- Coton-tiges;
- Feuilles jetables de balai (ex. : linge de type *Swiffer*);
- Gomme à mâcher;
- Mégots et cendres de cigarettes;
- Objets composés de plusieurs matériaux comme les sacs de croustilles, de nourriture pour animaux, de biscuits, de gâteaux et emballages de barres tendres;
- Papier ciré;
- Plastique sans logo de recyclage; ♻️
- Produits ayant été en contact direct avec des fluides corporels : couches, mouchoirs souillés, pansements et produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires);
- Sacs d'aspirateur et leur contenu;
- Sièges d'auto pour enfants;
- Styromousse avec et sans le logo de recyclage; ♻️
- Tuyaux d'arrosage;
- Ustensiles, contenants, pellicules et sacs de plastique biodégradables ou oxobiodégradables;
- Vaisselle et verres brisés.

**Pour les matières qui ne rentrent pas dans le bac ou qui dépassent sa capacité maximale de 90 kg (200 lb), rendez-vous au centre de transfert ou attendez la prochaine collecte de résidus encombrants. Exemples :**

- Drains pluviaux (autre qu'en métal);
- Fibre de verre et acrylique (douches, canots, etc.);
- Matériaux isolants;
- Tapis, moquette;
- Toile à bâche et toiles de piscine;
- Vinyle, PVC, ABS et résine de synthèse.

***Petit truc***  
***Réutilisez les sacs***  
***biodégradables***  
***ou oxobiodégradables***  
***pour vos déchets.***



# COLLECTES / SPÉCIALES

Surveillez le calendrier des collectes de votre arrondissement ou le [sherbrooke.ca/environnement](http://sherbrooke.ca/environnement) pour connaître les dates de ces collectes!  
**Pour toutes les collectes, déposez vos matières en bordure de rue au plus tard à 8 h le matin, le jour de la collecte régulière.**

## RÉSIDUS ENCOMBRANTS ET RÉSIDUS DE BOIS

La collecte des résidus encombrants et celle des résidus de bois se tiennent la même semaine, à raison de deux fois par année, au printemps et à l'été.

### CONSIGNES

- Séparez les résidus encombrants et les résidus de bois en deux amas distincts.

### PRÉCISIONS POUR LES RÉSIDUS ENCOMBRANTS

- La collecte des résidus encombrants devrait demeurer une solution de dernier recours, car ces résidus sont enfouis. Avant de les placer en bordure de rue ou de les apporter au centre de transfert, assurez-vous qu'ils sont vraiment inutilisables.
- Quelques exemples d'encombrants : tapis, prélat, etc.
- Si vos résidus sont réutilisables, recyclables ou valorisables, privilégiez les écocentres et les organismes de charité.

### PRÉCISIONS POUR LES RÉSIDUS DE BOIS

- Sont acceptés : bois peint, traité ou provenant de palettes, meubles inutilisables en bois ou en mélamine, branches attachées en fagots de diamètre maximal de 30 cm (12 po).
- Volume maximal : 1 m<sup>3</sup>.
- Longueur maximale : 1,2 m (4 pi).

Le bois ramassé lors de la collecte sera valorisé. Les résidus de bois sont aussi acceptés aux écocentres.

---

**VOUS AVEZ MANQUÉ LA COLLECTE DES RÉSIDUS ENCOMBRANTS?  
RENDEZ-VOUS AU CENTRE DE TRANSFERT (CERTAINS FRAIS S'APPLIQUENT)**  
au 2215, rue Claude-Greffard, Sherbrooke, 819 563-9669

## CARTON

Chaque été, la Ville de Sherbrooke procède à une collecte spéciale du carton pendant la période de déménagement.

### CONSIGNES

- Défaites les boîtes et empilez-les à côté des bacs roulants (ou des conteneurs) pendant la période permise seulement.
- Respectez les dimensions maximales de 90 cm sur 90 cm (3 pi sur 3 pi).

## FEUILLES MORTES

La collecte des feuilles mortes se tient chaque automne pendant une période de deux semaines.

### CONSIGNES

- Placez les feuilles dans des sacs **en papier (obligatoire)**.
- Éloignez vos sacs de feuilles des bacs roulants pour ne pas nuire à leur collecte.

Le bac brun demeure le meilleur moyen de disposer de petites quantités de feuilles mortes. Vous pouvez aussi les broyer avec une tondeuse à gazon pour obtenir un excellent engrais pour vos végétaux et vos platebandes.

LES FEUILLES  
SONT TOMBÉES!  
À VOS SACS  
DE PAPIER!



## SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël se fait chaque année, au début du mois de janvier. Les sapins ramassés servent à la production de copeaux de bois, d'huiles essentielles et d'énergie.

### CONSIGNES

- Enlevez toutes les décorations.
- En attendant le début de la collecte, conservez votre sapin à l'abri des intempéries afin d'éviter qu'il soit enseveli sous d'épaisses couches de neige et de glace.
- Assurez-vous que votre sapin soit facilement accessible : placez-le en bordure de l'entrée d'automobile, bien dégagé de la neige et de la glace.
- Ne couvrez pas votre sapin d'une housse de plastique.

---

**VOUS AVEZ MANQUÉ LA COLLECTE DES RÉSIDUS DE BOIS,  
DU CARTON, DES FEUILLES MORTES OU DES SAPINS DE NOËL?  
RENDEZ-VOUS À L'UN DES DEUX ÉCOCENTRES!**

# MATIÈRES SPÉCIFIQUES

Certaines matières spécifiques peuvent susciter des questionnements.  
Consultez la liste ci-dessous.

## MATIÈRES CASSE-TÊTE

## QUE FAIRE?

Animaux morts	Communiquez avec Cremanimo, au 819 347-3434 ou avec Récupération Maillé, au 819 847-4907.
BPC et cyanures	Communiquez avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, au 819 820-3882.
Déchets biomédicaux	Procurez-vous gratuitement un contenant sécuritaire auprès d'une pharmacie ou d'un CLSC et rapportez-le après usage.
Médicaments périmés	Rapportez-les à votre pharmacie.
Munitions	Rendez-vous à la Sûreté du Québec.
Pneus avec jantes	Rendez-vous dans un garage.
Pneus de véhicules autres qu'automobiles	Rendez-vous dans un garage spécialisé.
Produits explosifs (ex. : munitions)	Rendez-vous à la Sûreté du Québec.
Résidus dangereux d'origine commerciale ou industrielle	Communiquez avec : <ul style="list-style-type: none"><li>• Véolia Environnement, au 819 822-1820.</li><li>• FEC Technologie, au 819 843-3550.</li><li>• J. Beauclair Métal Environnement, au 819 820-5078.</li></ul>
Tailles de haies de cèdres en grande quantité	Communiquez avec Récupérateur de tailles de cèdre, au 819 875-3027.
Terre contaminée	Communiquez avec GSI Environnement, au 819 829-0101.

**Vous devez vous départir d'une autre matière spécifique non listée ici?  
Communiquez avec le centre de contrôle de la Ville de Sherbrooke au 819 821-5858.  
Un préposé pourra vous aider.**

# VOS BACS...

## BIEN PLACÉS EN BORDURE DE RUE

- Faites en sorte qu'aucun véhicule ou autre objet ne vienne nuire au soulèvement mécanique des bacs.
- Ne nuisez pas à la circulation des piétons en mettant vos bacs sur le trottoir.
- Entre les bacs, conservez un espace libre d'au moins 50 cm (20 po) ou l'équivalent d'un bac. Les bacs doivent aussi être à une distance de 20 cm (8 po) du trottoir. Ces espaces sont nécessaires pour le soulèvement mécanique.

## BON MOMENT POUR LES PLACER

- Placez vos bacs en bordure de rue entre 19 h la veille et 8 h, le jour de la collecte.
- Retirez-les après la collecte, la journée même.

## VOS BACS EN HIVER

- Placez-les au plus tard à 8 h le jour de la collecte.
- Ne laissez jamais les bacs sur le trottoir, car ces derniers pourraient nuire à la circulation des piétons ainsi qu'aux opérations de déneigement et d'épandage d'abrasifs.
- Lors d'une tempête, attendez la prochaine collecte pour mettre vos bacs en bordure de rue.

---

## GARE AU SURPOIDS

Évitez de surcharger vos bacs. Le camion de collecte ne peut soulever plus de 90 kg ou 200 lb.

## PROPRIÉTÉ

Les bacs noirs, bruns et verts (ou bleus) sont la propriété de la Ville de Sherbrooke et sont liés à la résidence. Si vous déménagez, vous devez les laisser sur place.

# INFOS

## DEMANDE DE SERVICES À LA VILLE DE SHERBROOKE : 819 821-5858

- Pour obtenir un ou plusieurs bacs bruns ou verts\*.
- Pour obtenir un bac noir, moyennant une compensation de 100 \$\*.
- Pour obtenir un ou plusieurs bacs bruns pour les immeubles de cinq logements et plus\*.
- Pour signaler un bris (roues, couvercle ou grille) pour vos bacs. La Ville assure l'entretien gratuitement\*.

\*La demande doit être faite par le propriétaire de la résidence ou de l'immeuble ou, s'il y a lieu, par le concierge.

## COORDONNÉES PRATIQUES

### Centre de transfert (résidus encombrants)

2215, rue Claude-Greffard, Sherbrooke, 819 563-9669

### Centre de tri : [recupestrie.com](http://recupestrie.com)

Vous y apprendrez notamment ce que deviennent les matières que vous récupérez!

### Option Info-collecte

819 821-5858

### Récupex (récupération de vêtements et autres textiles)

[recupexinc.com](http://recupexinc.com) ou 819 820-1300 pour connaître leurs points de dépôt

### Autres possibilités de récupération

Consultez le carnet d'adresses environnementales au [sherbrooke.ca/environnement](http://sherbrooke.ca/environnement).

### Vous vous questionnez sur le cycle de compostage?

Consultez le site Web de GSI Environnement : [www.biogenie-env.com](http://www.biogenie-env.com).

### Vous avez des questions?

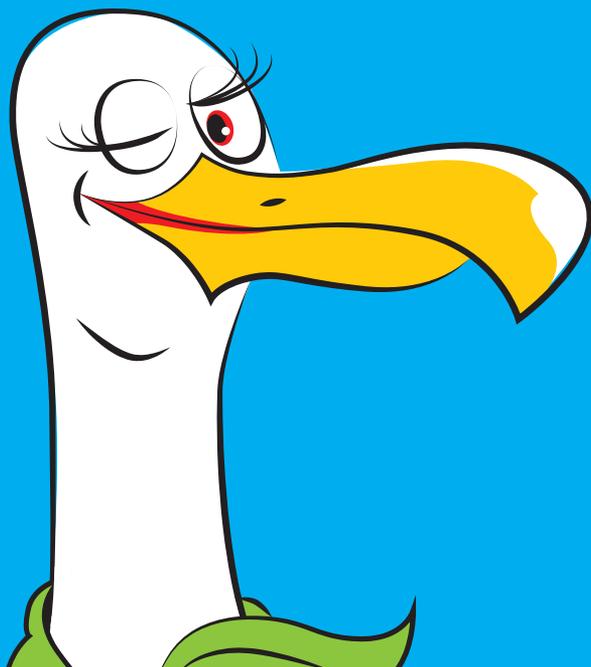
Division de l'environnement : 819 821-5474 • [sherbrooke.ca/environnement](http://sherbrooke.ca/environnement)

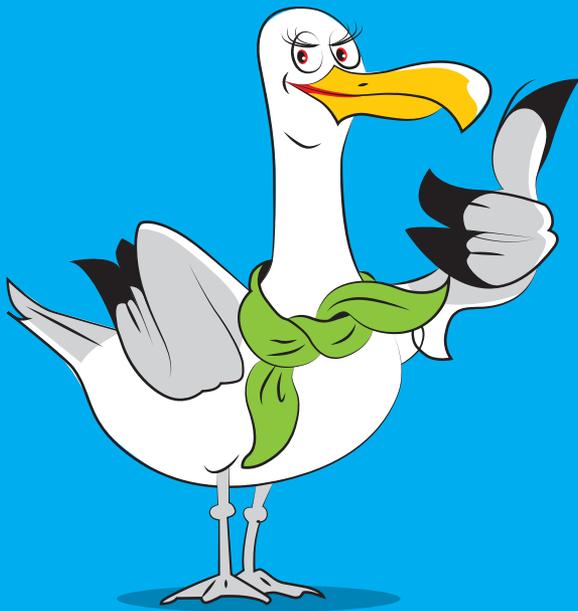
## LA FRÉQUENCE DES COLLECTES VARIE SELON LES SAISONS

Consultez votre calendrier des collectes ou le [sherbrooke.ca/environnement](http://sherbrooke.ca/environnement).

# ***Compostable et biodégradable, ce n'est pas pareil!***

***Les plastiques compostables doivent  
être déposés dans le bac brun, alors  
que les plastiques biodégradables  
ou oxobiodégradables doivent  
être déposés dans le bac noir.***





Ville de  
**Sherbrooke**

[sherbrooke.ca/environnement](http://sherbrooke.ca/environnement)